

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA ANNONCE DE CHAIRES DISPONIBLES CONCOURS AVRIL 2021

CONTEXTE

Le Programme des <u>Chaires de recherche du Canada</u> (CRC) a pour but d'attirer et de retenir certains des chercheurs les plus accomplis et prometteurs. Il existe deux types de chaires :

- Les chaires de niveau 1 (dites senior), dotées d'un financement de 200 000 \$ par année pour une durée de sept ans et renouvelable une seule fois; les titulaires sont des chercheurs exceptionnels, reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine;
- Les chaires de **niveau 2** (dites junior), dotées d'un financement de 100 000 \$ par année pour une durée de cinq ans, renouvelable une seule fois; les titulaires sont des **chercheurs émergents exceptionnels**, reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

Remarque sur les chaires de niveau 2

Les CRC de niveau 2 s'adressent à des chercheurs ayant obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans et moins auparavant. Cela n'empêche pas, à la condition d'une justification, qu'un établissement puisse proposer la candidature d'une ou d'un professeur ou d'une ou d'un chercheur qui, au moment de la mise en candidature, a dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales (voir <u>justifications acceptables</u>.)

En mai 2017, le Programme des CRC publiait un <u>Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion</u>. En plus d'enjoindre les universités canadiennes à atteindre leurs cibles en matière d'équité d'ici décembre 2020 et à produire une stratégie à cette fin, ce plan d'action poursuit deux objectifs étroitement liés : une transparence accrue dans la gestion des chaires allouées et une reddition de comptes claire et complète. En particulier, en ce qui concerne les nouvelles candidatures, internes comme externes, et les passages d'une chaire de niveau 2 à une chaire de niveau 1, seuls les dossiers présentés à l'issue d'un processus ouvert, avec la publication d'annonces, sont désormais acceptés par le Secrétariat des CRC.

Attachée aux principes et objectifs de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, l'Université de Montréal invite les femmes, les membres des minorités visibles, les personnes de la diversité sexuelle et de genre, les personnes en situation de handicap, et tout particulièrement les Premiers Peuples (Premières Nations, Inuits et Métis) à soumettre leur candidature. Cet encouragement s'inscrit dans la volonté institutionnelle et facultaire de rétablir et maintenir une représentation diversifiée parmi les titulaires de Chaires de recherche du Canada.

Par souci d'équité et de transparence, la Faculté des arts et des sciences a également uniformisé les conditions associées aux Chaires (prime, charges de cours et fonds de recherche).

CONCOURS D'AVRIL 2021

1. Chaires disponibles

Pour ce concours, 5 chaires sont disponibles:

CRSNG: quatre chaires de niveau 1 (sénior);

- IRSC : une chaire de niveau 1 (sénior).

2. Thématiques

Tous les détails concernant le concours d'avril 2021 se trouvent sur le <u>site du BRDV</u>, notamment les thématiques proposées par l'ensemble des facultés.

Pour sa part, la Faculté des arts et des sciences invite ses professeurs à soumettre des propositions de préférence en lien avec les 4 grandes thématiques du <u>plan stratégique de l'Université</u> (ou de son <u>document synthèse</u>) et les 5 carrefours identifiés dans le plan stratégique de la Faculté des arts et des sciences.

Thématiques du plan stratégique de l'Université

- Depuis les données jusqu'à l'action en santé
- Comprendre et créer
- Construire l'avenir durablement
- La vie repensée

Carrefours de la planification stratégique de la Faculté

- Carrefours en numérique
- Carrefour diversité, inégalités et inclusion sociale
- Carrefour en intervention et vie repensée
- Carrefour en environnement, développement durable et énergie
- Carrefour en affaires culturelles, publiques et internationales

3. Constitution des dossiers

Les dossiers de candidature sont constitués comme suit, <u>dans cet ordre</u> :

- page de présentation avec les informations suivantes : nom, titre universitaire, faculté et centre de recherche, chaire postulée (secteur et niveau), titre proposé de la chaire et résumé en 200 mots;
- lettre de motivation (2 pages maximum) justifiant :
 - la pertinence d'une CRC ou du renouvellement pour son programme de recherche;
 - l'effet structurant, pour le département, la faculté et l'université : arrimage de la proposition avec les priorités institutionnelles par sa thématique et/ou sa valeur ajoutée en termes d'impact global (p. ex. mobilisation des connaissances, contributions au changement de vision du monde ou impacts sociaux le cas échéant, contribution à l'encadrement et à la formation des étudiants, leadership et collaborations du candidat, etc.).
- pour les renouvellements, en plus de la lettre de motivation: bilan du premier mandat (2 pages maximum); NB: l'appui de la faculté est requis pour les renouvellements (courte lettre/courriel motivant l'appui, à joindre au dossier);
- **proposition de recherche** : objectifs et axes de recherche envisagés (3 pages maximum, incluant les références);
- **stratégie ÉDI** pour intégrer les personnes issues de groupes désignés dans la dynamique de recherche (1 page maximum); NB : (i) il est fortement suggéré aux candidats et candidates de prendre connaissance de cet <u>aide-mémoire</u>; (ii) la composante ÉDI n'est **pas** évaluée à l'étape 1, mais l'est à l'étape 2 le cas échéant;
- faits saillants (« highlights ») du CV : <u>par exemple</u>, indices d'impact, distinctions importantes, publications majeures, formation d'étudiants, invitations prestigieuses, grandes subventions, retombées, etc.; on peut mentionner ici les interruptions de carrière (p. ex. congé parental ou personnel et dates). Si nécessaire, vous pouvez expliquer très brièvement le contexte lié à votre discipline (2 pages maximum);
- curriculum vitae à jour (incluant recherche, financement, enseignement, encadrement d'étudiants, etc.) et <u>couvrant uniquement la période prévue par</u> <u>les règles des CRC</u> (voir encadré ci-dessous).

Aucune autre pièce ne sera jointe au dossier. Chaque dossier doit être soumis en <u>un seul fichier PDF</u> identifié comme suit : **NOM_Prénom_FAS.pdf**.

*** Il est important de noter que les dossiers de candidature doivent clairement répondre aux critères d'évaluation (voir section 5 sur le processus d'attribution).

Longueur du curriculum vitae selon le type de candidature

Selon le type de candidature (voir ci-dessous), la période que doit viser la liste des contributions à la recherche correspond aux cinq ou aux sept années précédant la date limite fixée pour soumettre la candidature. Par exemple, si la date limite de mise en candidature est en 2014, il est possible de remonter à 2009 ou à 2007, selon le type de candidature présentée.

- Candidats à une nouvelle chaire de niveau 1 ou de niveau 2 : énumérez les contributions à la recherche des 5 dernières années.
- Candidats au renouvellement d'une chaire de niveau 1 : énumérez toutes les contributions à la recherche des **7 dernières années**.
- Candidat au renouvellement d'une chaire de niveau 2 : énumérez toutes les contributions à la recherche des 5 dernières années. »
 La période peut être allongée afin de tenir compte des interruptions de carrière (congé parental, maladie, etc.). »

*** Prendre note pour les dossiers de recherche-création: Ces dossiers seront étudiés par un comité d'évaluation ad hoc de chercheurs-créateurs. Les candidates et candidats qui souhaitent être évalués par ce comité doivent l'indiquer clairement dans leur lettre de motivation.

4. Échéancier

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent :

- Communiquer le plus rapidement possible (dès que votre décision de déposer votre dossier de candidature est prise) avec les conseillers à la recherche de la Faculté (secteurs sciences humaines et sociales <u>Michel Ledoux</u>, secteur sciences <u>Nathalie Champagne</u>) afin de nous permettre de mieux vous accompagner dans ce processus et rendre ainsi votre dossier le plus compétitif possible;
- 2) Soumettre un dossier constitué comme noté ci-dessus au plus tard le 14 décembre à midi auprès de <u>Christine Lam</u>, copie conforme à <u>Sébastien Sauvé</u>, vice-doyen à la recherche et à la création de la Faculté et à <u>Marie-France Bastien</u>, adjointe au vice-décanat,. Un accusé de réception sera transmis aux candidats dans les 48 heures suivant le dépôt de leur dossier.

5. Processus d'attribution

La sélection des dossiers se fait en deux étapes (voir <u>Lignes directrices</u>):

 évaluation par un comité de pairs de la qualité scientifique afin d'identifier les candidatures répondant aux <u>critères d'excellence des chaires</u>; l'on s'attend à ce que les candidats retenus répondent de manière satisfaisante à tous les critères de sélection, l'état d'avancement en carrière étant dûment pris en compte;

si l'avis est favorable :

(ii) évaluation institutionnelle, appuyée par une lettre de la faculté, prenant notamment en compte l'impact scientifique et structurant de la chaire, l'arrimage avec les priorités institutionnelles, en particulier les objectifs de l'Université en matière de diversité et d'équité (incluant le plan EDI de la candidate ou du candidat), et le caractère stratégique de la chaire. Les candidates et candidats issus de groupes désignés (femmes, membres de minorités visibles, personnes en situation de handicap et Autochtones) sont invités à actualiser ou à compléter leur formulaire d'auto-identification.

*** On trouvera les fiches d'évaluation utilisées aux étapes 1 et 2 ici.

L'Université de Montréal reconnaît par ailleurs que les interruptions de carrière peuvent avoir des répercussions sur le dossier des réalisations sans en amoindrir pour autant l'excellence. Le cas échéant, les candidates et candidats sont encouragés à faire part des circonstances de toute interruption et à expliquer son incidence sur leur cheminement et leur dossier : ces informations seront dûment prises en compte dans l'évaluation.

Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes handicapées qui en font la demande en toute confidentialité. Pour toute question ou pour faire une demande, veuillez contacter madame Maryse Darsigny (maryse.darsigny@umontreal.ca), Conseillère en acquisition de talents et diversité.

POUR PLUS D'INFORMATION

Pour toute information complémentaire sur le processus, voir <u>Chaires de recherche du Canada</u> sur le site du BRDV ou communiquer avec le vice-doyen à la recherche de votre Faculté, <u>Sébastien Sauvé</u> ou encore avec <u>Donald Tremblay</u>, conseiller principal à la recherche au BRDV.